

**SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE
ET DE MATERIELS ELECTRIQUES " SIAME SA "**
ZONE INDUSTRIELLE GROMBALIA - NABEUL

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME" arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons audité les états financiers de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME" faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements & de provisions de 28 330 309 DT et un résultat déficitaire de 1 021 615 DT au 31 décembre 2009. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME", arrêtés au 31 décembre 2009, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les

organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion à l'exception des points cités ci-après :

01- Les comptes clients comprennent une créance litigieuse sur PUBLIC ELECTRICITY CORPORATION (Société publique de distribution de l'électricité au YEMEN) s'élevant à 433 491 DT (soit 330 366 \$). Sur la base des informations disponibles, notamment, le protocole signé entre les deux parties en date du 27 mai 2009 pour lever le litige, ainsi que les règlements encaissés jusqu'à notre intervention, nous estimons qu'une provision complémentaire de 244 589 DT aurait dû être constatée.

02- Les immobilisations financières comportent 7 134 actions RETEL dont la valeur comptable nette s'élève à 66 495 DT. En absence d'informations sur la situation nette de la société RETEL, nous n'avons pas pu nous prononcer sur l'évaluation de ces titres.

Toutefois, en date du 20 novembre 2008, la société ESSEYAHA s'est engagée à acquérir ces titres pour une valeur de 135 760 DT. La réalisation de ladite opération est prévue pour le 15 janvier 2011.

A notre avis, sous réserve des points (01-02) ci-dessus évoqués, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME", ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, et sous réserve des points (01-02) évoqués ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons, également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs, de passifs, de produits et de charges sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées dans le cadre de notre lettre de direction remise à la direction de la société.

Tunis, le 21 Mai 2010

**Le commissaire aux comptes
Fethi NEJI**



**SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE
ET DE MATERIELS ELECTRIQUES " SIAME SA "
ZONE INDUSTRIELLE GROMBALIA - NABEUL**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES (ART 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES)
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et les autres opérations réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

**1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST
POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2009**

1.1- CONVENTION AVEC LA SOCIETE « ELECTRICA »

Le conseil d'administration réuni en date du 25 novembre 2004 a décidé d'accorder des prérogatives au Directeur Général de la SIAME pour la réalisation des opérations en commun avec sa filiale « ELECTRICA » à savoir :

- Assurer la logistique et la couverture financière des achats locaux et étrangers de la gamme complémentaire aux produits et matériels électriques fabriqués ;
- Cautionner la société « ELECTRICA » auprès de « GENERAL ELECTRIC » pour les achats de matériels électriques, et auprès des banques pour l'ouverture des crédits de gestion nécessaires à la réalisation des opérations d'importation à hauteur de 1 500 000 DT, pour une période de 3 ans ;
- Assurer la réalisation, par les services de la « SIAME », des opérations logistiques concernant l'importation des produits électriques et l'achat à « ELECTRICA » de la totalité de ses produits à leur réception au coût d'achat majoré d'une marge de 5% conformément à la convention du 30 mars 2005.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration n°102 du 31 mars 2005.

Le règlement des factures « ELECTRICA » doit avoir lieu au moment du paiement du fournisseur. Les écarts de change éventuels seront facturés à la « SIAME ».

Au 31/12/2009, les actifs courants de la SIAME comprennent une créance de 952 014 DT sur sa filiale « ELECTRICA ». Cette créance, rentrant dans le cadre normal de son activité, correspond aux ventes réalisées au cours des exercices 2008 et 2009. Les opérations réalisées au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

En DT				
SOLDE INITIAL	VENTES 2009	ACHATS 2009	REGLEMENT 2009	SOLDE FINAL
1 362 497	670 438	-402 302	-678 619	952 014

La société ELECTRICA a procédé au règlement de 206 KDT courant l'exercice 2010.

1.2- CONVENTION D'OUVERTURE DE COMPTES COURANTS ASSOCIES AVEC LES SOCIETES « ELECTRICA, CONTACT ET DECO »

Le conseil d'administration réuni en date du 06 septembre 2005 a autorisé l'ouverture de comptes courants dans les registres de la société « SIAME » pour l'enregistrement des opérations financières avec ses filiales ELECTRICA, CONTACT et DECO. Ces opérations sont rémunérées au taux de 8% l'an.

Au 31 décembre 2009, les soldes de ces comptes se détaillent comme suit :

En DT					
DESIGNATION	SOLDE INITIAL	TRANSFERT CHARGE+LOYER	REGLEMENT 2009	SOLDE	DENOUEMENT 2010
ELECTRICA	2 275	4 485		6 760	2 360
CONTACT	141 464	18 097	-129 240	30 321	28 196
DECO	484 712	91 889	-477 442	99 159	63 263
TOTAL	628 451	114 471	-606 682	136 240	93 819

1.3- CAUTIONS SOLIDAIRES AU PROFIT DE L'AMEN BANK POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE « CONTACT »

1.3.1- La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a consenti une caution solidaire au profit de l'AMEN BANK pour le compte de la société « CONTACT » en garantie du remboursement en principal, intérêts & accessoires d'un crédit à moyen terme, pour un montant de 400 000 DT, accordé en septembre 2006 et remboursable sur 7 ans.

Cette caution est valable à partir de la date de la mise en place du crédit jusqu'au remboursement intégral de la créance de l'AMEN BANK en principal et intérêts.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration n°104 du 6 septembre 2005.

1.3.2- La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a consenti une caution solidaire au profit de l'AMEN BANK pour le compte de « CONTACT » en garantie du remboursement en principal, intérêts & accessoires d'un crédit à moyen terme, pour un montant de 200 000 DT, accordé en août 2006 et remboursable sur 7 ans.

Cette caution est valable à partir de la date de la mise en place du crédit jusqu'au remboursement intégral de la créance de l'AMEN BANK en principal et intérêts.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration n°106 du 7 juin 2006.

En 2009, la société CONTACT a consolidé ces deux crédits. Le montant restant dû et cautionné par la SIAME s'élève à 317 647 DT.

1.4- CONVENTION AVEC LA SOCIETE « AREM GROUP SA »

La société « AREM GROUP » et la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » ont conclu une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit en date du 1^{er} septembre 2006.

Cette convention est convenue pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction moyennant un montant annuel forfaitaire de 180 000 DT hors taxes. Les honoraires sont payables mensuellement au début de chaque période, et ce, à raison de 15 000 DT par mois.

Les travaux ne rentrant pas dans le champ d'application de la présente convention, et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration n° 109 du 20 février 2007.

Au 31/12/2009, le montant total facturé à la SIAME a atteint 150 000 DT. Ce montant correspond à 10 mois d'honoraires.

1.5- LOCATION DES PRESSES A LA SOCIETE « DECO »

1.5.1- La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a loué à la société DECO une machine d'injection (200 tonnes - billion).

La location est consentie pour une période d'un an, commençant le 01/10/2006 et finissant le 30/09/2007, renouvelable par tacite reconduction. Le loyer annuel est fixé à la somme de 33 600 DT, soit 2 800 DT par mois, majoré de 5% l'an en cas de renouvellement.

L'article 2 de cette convention a été modifié suite à un avenant qui a porté le loyer à la somme de 114 000 DT soit à 9 500 DT par mois avec une application rétroactive à partir du 1^{er} janvier 2007.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration n° 115 du 29 Mars 2008.

Les loyers relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 19 950 DT.

Cette convention a été résiliée à partir du 1^{er} mars 2009.

1.5.2- La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a loué à la société « DECO » une machine d'injection (320 tonnes - billion).

La location est consentie pour une période d'un an, commençant le 02/01/2007 et finissant le 02/01/2008, renouvelable par tacite reconduction. Le loyer est fixé à la somme de 128 508 DT, soit à 10 709 DT par mois.

Cette convention a été modifiée suite à un avenant qui a porté le loyer à la somme de 41 280 DT, soit à 3 440 DT par mois.

Les loyers relatifs à l'exercice 2009, s'élevant à 41 280 DT, n'ont pas été réglés.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration n° 115 du 29 Mars 2008.

1.5.3- La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a loué à la société « DECO » une machine d'injection (200 tonnes - billion).

La location est consentie pour une période d'un an, commençant le 01/08/2007 et finissant le 31/07/2008, renouvelable par tacite reconduction. Le loyer est fixé à 114 000 DT soit 9 500 DT par mois, majoré de 5% l'an en cas de renouvellement.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration n°115 du 29 Mars 2008.

Les loyers relatifs à l'exercice 2009, s'élèvent à 19 950 DT.

Cette convention a été résiliée à partir du 1^{er} mars 2009.

1.6- CESSION D'UN TERRAIN A LA SOCIETE « TOUTALU »

En vertu d'un contrat de vente, signé en date du 01/02/2007, la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a cédé à la société « TOUTALU » le terrain sis à (HINCHIR BOUHAJBA) pour sa valeur comptable à la date de réalisation, soit 1 363 500 DT.

Cette créance a été réglée au cours de l'exercice 2009 à hauteur de 1 000 000 DT.

Cette cession a été ratifiée par votre conseil d'administration n° 107 du 30 Août 2006.

1.7- CAUTION SOLIDAIRE AU PROFIT DE LA BANQUE DE L'HABITAT POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE « TOUTALU»

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériel Electriques « SIAME » a consenti une caution solidaire au profit de la BANQUE DE L'HABITAT pour le compte de la société TOUTALU, dont elle détient 94% de son capital, en garantie du remboursement d'un crédit à moyen terme, s'élevant à 1 520 000 DT.

Cette caution est valable à partir de la date de la mise en place du crédit jusqu'au remboursement intégral de la créance de la BANQUE DE L'HABITAT en principal, intérêts et frais accessoires.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration n° 113 du 05 Septembre 2007.

1.8- CAUTION SOLIDAIRE AU PROFIT DE LA « BIAT » POUR LE COMPTE DE « TANIT ALGER »

La « SIAME » a consenti une caution solidaire au profit de la « BIAT » pour le compte de « TANIT ALGER », dont elle détient 88% dans son capital, en garantie du remboursement des crédits de gestion dans la limite de 150 000 EURO. La SIAME a obtenu une main levée sur cette caution le 06/04/2010.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration n° 106 du 07/06/2006.

1.9- CAUTION SOLIDAIRE AU PROFIT DE LA BANQUE DE L'HABITAT

La SIAME a consenti une caution solidaire au profit de la BANQUE de l'HABITAT pour le compte de la société TOUTALU en garantie du remboursement des crédits de gestion pour une enveloppe de 300 000 DT.

Cette caution a été autorisée par votre conseil d'administration n° 117 du 20/10/2008.

II- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2009

2.1- REALISATION DE CONVENTIONS DE PORTAGE

2.1.1- CESSION DES ACTIONS « PALMA SA»

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a cédé la totalité de sa participation dans la société PALMA, soit 56 098 actions, à la société « STEQ », et ce, par anticipation des conventions de portage dont celles contractées avec M. Jamel AREM et portant

sur 28 050 actions. La rétrocession a été réalisée pour une valeur de 641 892 DT, enregistrant ainsi une plus-value de 80 932 DT.

Cette cession a été autorisée par votre conseil d'administration n° 123 du 31/10/2009.

2.1.2- CESSION DES ACTIONS « GRANADA HOTEL »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a anticipé la réalisation de la convention de portage avec la société « KOKET » portant sur 46 326 titres « GRANADA HOTEL ». La rétrocession a été exécutée avec la société « PIMA » pour un montant de 617 757 DT, enregistrant ainsi une plus-value de 59 922 DT.

Cette cession a été autorisée par votre conseil d'administration n° 123 du 31/10/2009.

2.1.3- CESSION DES ACTIONS « KOKET »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a anticipé la réalisation de la convention de portage avec la société « STEQ » portant sur 4 000 titres « KOKET ». La rétrocession a été exécutée pour un montant de 477 860 DT, enregistrant ainsi une plus-value de 77 860 DT.

Cette cession a été autorisée par votre conseil d'administration n° 123 du 31/10/2009.

2.1.4- AQUISITION DES ACTIONS « TOUTALU »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a réalisé une convention de portage avec les sociétés « EXPRESS ASCENSEUR » et « PIMA » portant respectivement sur 15 000 et 25 000 titres «TOUTALU». Le transfert de propriété des titres a été initié par les ordres d'achat du 04/06/2009, et ce, pour un montant global de 421 500 DT.

La convention de portage a été autorisée par votre conseil d'administration N° 117 du 20/10/2008.

2.2- CONVENTIONS SUR LES TITRES

2.2.1- CESSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « TANIT ALGER »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a procédé à la cession de 21 485 actions sociales de la société « TANIT ALGER » au profit des sociétés « EXPRESS ASCENSEUR » et « PIMA » à hauteur des quantités respectives de 12 000 et 9 485 actions. La valeur totale de la cession est arrêtée à Quarante Millions Six Cent Soixante et Onze Mille Cent Cinq Dinars Algérien (40 671 105 DZD) correspondant à 717 845 DT (évaluée au cours du 24/10/2009), conformément à une évaluation réalisée par un expert externe. Cette transaction générera une plus-value estimée à 541 163 DT.

La réalisation de cette transaction est conditionnée par l'achèvement des formalités et procédures réglementaires en Tunisie et en Algérie. Une attestation de rapatriement a été reçue auprès de la banque ABC ALGERIA en date du 17/01/2010.

Cette cession a été autorisée par votre conseil d'administration n° 123 du 31/10/2009.

2.2.2- CESSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « WELCOME »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a procédé à la cession de 4 000 actions de la société « WELCOME » au profit de la société « STEQ » pour une valeur de Vingt Trois Mille Dinars (23 000 DT), soit la valeur nominale libérée de ces actions.

Cette cession a été autorisée par votre conseil d'administration n° 123 du 31/10/2009.

2.2.3- CESSION DES PARTS SOCIALES DANS LA SOCIETE « JNAYNA »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a procédé à la cession de 2 625 parts sociales de la société « JNAYNA » au profit de la société « STEQ » pour une valeur de cession de Deux Cent Soixante Deux Mille Cinq Cent Dinars (262 500 DT), soit la valeur nominale de ces parts.

Cette cession a été autorisée par votre conseil d'administration n° 123 du 31/10/2009.

2.2.4- CESSION DES PARTS SOCIALES DANS LA SOCIETE « SHAMSY »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a procédé à la cession de 4 999 parts sociales de la société « SHAMSY » au profit de la société « STEQ » pour une valeur de Cent Mille Dinars (100 000 DT) conformément à une évaluation réalisée par un expert externe. Cette transaction a généré une plus-value de 50 010 DT.

Cette cession a été autorisée par votre conseil d'administration n° 123 du 31/10/2009.

2.2.5- ACQUISITION DES PARTS SOCIALES DANS LA SOCIETE « ELECTRICA »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a procédé à l'acquisition de 20 000 parts sociales de la société « ELECTRICA » auprès de la société « TOUTALU » pour une valeur de Cent Mille Dinars (100 000 DT).

Cette acquisition a été autorisée par votre conseil d'administration n°121 du 17/08/2009.

2.3- AUTRES CONVENTIONS

2.3.1- LOCATIONS D'UN LOCAL A LA SOCIETE « ELECTRICA »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a loué à la société ELECTRICA le local situé à Rue Ali Darghouth contre un loyer mensuel de 2 360 DT.

Les loyers relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 2 360 DT.

Cette convention n'a pas été autorisée par votre conseil d'administration.

2.3.2- TRANSFERT D'UN CONTRAT DE LEASING A LA SOCIETE FLOWER

En date du 10/11/2009, la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a transféré à la société FLOWER le contrat de leasing n°151 269 relatif à une voiture PORCHE immatriculée 130 TU 9323.

BASE LOCATIVE HTVA	102 000 DT
NOMBRE DE MENSUALITE	36 DT
LOYER MENSUEL HT	3 245 DT
NOMBRE DE MOIS CONSOMMES	22 DT
NOMBRE DE MOIS RESTANT	14 DT
MONTANTS PAYES A LA DATE DE TRANSFERT	71 390 DT
MONTANT RESTANT A PAYER	45 30 DT

Ce transfert a été autorisé par votre conseil d'administration n° 122 du 30/09/2009.

2.3.3- TRANSFERT D'UN CONTRAT DE LEASING A LA SOCIETE SHAMSY SARL

En date du 10/11/2009, la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a transféré à la société SHAMSY SARL le contrat de leasing n° 151 577 relatif à un

Camion MERCEDES et une fourgonnette de marque CITROEN BERLINGO.

BASE LOCATIVE HTVA	83 217 DT
NOMBRE DE MENSUALITE	36 DT
LOYER MENSUEL HT	2 628 DT
NOMBRE DE MOIS CONSOMMES	10 DT
NOMBRE DE MOIS RESTANT	26 DT
MONTANTS PAYES A LA DATE DE TRANSFERT	26 280 DT
MONTANT RESTANT A PAYER	68 328 DT

Ce transfert a été autorisé par votre conseil d'administration n° 122 du 30/09/2009.

2.3.4- CESSION D'EQUIPEMENTS DE MONTAGE DE CLIMATISEURS, MATERIEL DE BUREAUX ET STOCK DE CHAUFFE-EAUX SOLAIRES A LA SOCIETE SHAMSY SARL

La société SHAMSY créée en 2009 a pour activité la commercialisation des chauffe-eaux solaires. Cette activité a été abandonnée par la SIAME en octobre 2009 suite à la cession du bloc de contrôle.

Au 30/09/2009, la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a cédé à la société SHAMSY SARL des équipements de montage de climatiseurs pour une valeur de 168 959 DT, des matériels de bureaux et de manutention pour une valeur de 33 531 et un stock de chauffe-eaux solaires pour une valeur de 2 662 679 DT.

La SIAME a réalisé un ensemble d'opérations avec la société SHAMSY ainsi détaillées :

DESIGNATION	En DT			
	CREANCE 2009	TRANSFERT DES CHARGES +CESSION MOBILIER	REGLEMENT 2009	SOLDE 2009
CLIENTS FACTURES A PAYER	2 677 704		-2 667 717	9 987
CLIENTS EFFETS A RECEVOIR			230 786	230 786
EFFETS ESCOMPTES NON ECHUES			2 050 000	2 050 000
TOTAL CREANCES CLIENTS	2 677 704	0	-386 931	2 290 773
COMPTE COURANT ASSOCIE		322 195	-305 093	17 102
TOTAL	2 677 704	322 195	-692 024	2 307 875

Le solde du compte « CLIENTS » s'élevant à 2 290 773 DT a été réglé à hauteur de 2 234 465 DT courant l'exercice 2010.

Le compte courant des associés n'a pas été réglé.

Cette cession a été autorisée par votre conseil d'administration n° 122 du 30/09/2009.

2.3.5- TRANSACTIONS AVEC LA SOCIETE « BAYA COMPANY »

La SIAME a développé une nouvelle activité qui consiste à la fabrication d'appareils de conditionnement de l'air et de téléviseurs. Cette activité nécessite un réseau de distribution différent du réseau traditionnel de la SIAME et doit avoir des qualifications en matière de service après vente. La société BAYA COMPANY a été sélectionnée par la SIAME pour être son distributeur des nouveaux produits. Le volume des opérations réalisées avec cette société, courant l'exercice 2009, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT			
	SOLDE 2008	CREANCE 2009	REGLEMENT 2009	SOLDE 2009
CLIENTS FACTURES A PAYER	2 624 552	1 779 896	-4 404 448	0
CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	845 590		-745 590	100 000
CLIENTS EFFETS IMPAYES	6 399		-6 399	
EFFETS ESCOMPTES NON ECHUES	447 000		1 760 046	2 207 046
TOTAL CREANCE	3 923 541	1 779 896	-3 396 391	2 307 046

Le solde du compte « CLIENTS », soit 2 307 046 DT, a été réglé en 2010.

2.3.6- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE « SIAME INTERNATIONAL »

Afin de consolider sa position sur le marché international de distribution et assurer une disponibilité d'une gamme complète en accessoires électriques, la SIAME a créé sa société filiale de commerce international dénommée « SIAME INTERNATIONAL ». Les ventes réalisées au profit de la société « SIAME INTERNATIONAL » en 2009 ont atteint 272 830 DT.

L'engagement avec la société « SIAME INTERNATIONAL » a été réglé partiellement courant 2010 pour 100 000 DT.

2.3.7- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE « TOUTALU »

La SIAME a choisi d'intégrer la fonderie des pièces en aluminium dans son processus de fabrication des accessoires de ligne. Pour ce faire, la SIAME a procédé en 2007 à la création d'une filiale dénommée TOUTALU pour être son fournisseur exclusif de pièces. Le volume des achats TTC réalisés en 2009 auprès de la société TOUTALU totalise 754 443 DT.

Les principales opérations enregistrées en 2009 se rapportent à ce qui suit :

- La facturation des frais de certification ISO de la société TOUTALU (2 125 DT) supportés par la SIAME dans le cadre de la certification de tout le groupe SIAME,
- La facturation des frais de carburants (4 000 DT),
- L'alimentation du compte courant associés (100 000 DT),
- La facturation des intérêts sur compte courant associés (14 391 DT). Ce compte a été rémunéré au taux d'intérêt de 6% l'an.

Ces opérations n'ont pas été autorisées par votre conseil d'administration.

2.3.8- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE « HAYTEC »

Les opérations enregistrées en 2009 se rapportent à des notes de débit sur des frais de personnel et des frais de missions pour un montant global de 61 282 DT. Ce compte a été réglé à hauteur de 42 502 DT.

Ces opérations n'ont pas été autorisées par votre conseil d'administration.

2.3.9- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE « JAEGER CONTROLS »

Les opérations enregistrées en 2009 se rapportent à des notes de débit sur des frais de missions pour un montant global de 30 356 DT.

Ce montant a été réglé en totalité durant l'exercice 2009.

Ces opérations n'ont pas été autorisées par votre conseil d'administration.

2.3.10- CONVENTION DE PLACEMENT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « SITEL »

Au cours de l'exercice 2009, la société « SIAME » a conclu avec la société « SITEL » une convention de placement pour un montant de 100 000 DT pour une période de trois mois et un taux d'intérêt de 8 % l'an. Cette convention n'a pas été autorisée par votre conseil d'administration.

2.4- REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

REFERENCE	QUALITE	REMUNERATION ANNUELLE 2009	AVANTAGES EN NATURE
<p>- La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 25 novembre 2004. Elle est valable jusqu'au 26 novembre 2009.</p> <p>- Décision du Conseil d'Administration du 28 avril 2007. Elle est valable jusqu'au 26 novembre 2009.</p> <p>- Décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2009 et servie en date du 31 octobre 2009.</p>	Ex-Directeur Général	<p>- Une rémunération annuelle nette de toute déduction au titre des cotisations sociales et des retenues à la source de soixante mille dinars (60 000) servie sur 13 mensualités.</p> <p>- Liquidation du droit aux congés en numéraire pour un montant brut de 30 566 DT.</p>	<p>- Voiture de fonction.</p> <p>- Remboursement des frais de déplacement à hauteur de 300 DT par mois ainsi que le remboursement des frais d'entretien à raison de 50 DT par mois.</p> <p>- Couverture additionnelle au titre de la retraite complémentaire moyennant une cotisation annuelle de 10 000 DT prise en charge par la société.</p>
<p>- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 novembre 2009 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2010.</p>	Président Directeur Général	<p>- Rémunération annuelle nette de toute déduction au titre des cotisations sociales et des retenues à la source de quatre vingt onze mille dinars (91 000 DT) servie sur 13 mensualités.</p> <p>- Intéressement proportionnel exprimé en pourcentage (%) du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice.</p>	<p>- Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès d'une compagnie d'assurance moyennant une cotisation de 5% sur le salaire brut annuel payable mensuellement.</p> <p>- Une voiture de fonction.</p> <p>- Remboursement des frais de déplacement et de représentation à hauteur de 350 DT par mois sur présentation de pièces justificatives.</p>
<p>- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 novembre 2009 et applicable à partir de la même date.</p>	Directeur Général Adjoint	<p>- Rémunération annuelle nette de toute déduction au titre des cotisations sociales et des retenues à la source de soixante mille dinars (60 000) servie sur 13 mensualités.</p>	<p>- Voiture de fonction.</p> <p>- Remboursement des frais de déplacement à hauteur de 300 DT par mois ainsi que les frais d'entretien à hauteur de 50 DT par mois.</p> <p>- Couverture additionnelle au titre de la retraite complémentaire moyennant une cotisation annuelle de 10 000 DT prise en charge par la société.</p>
PV de l'AGO du 29 juin 2009 (jetons de présence).	Administrateurs	600 DT	

En dehors de ces conventions, nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'autres conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 21 Mai 2010

Le commissaire aux comptes
Fethi NEJI

SIAME

Bilan au 31 Décembre 2009

Unité : 1DT

ACTIFS	Note	P. 31/12/2009	31/12/2008
<u>Actifs non courants</u>	1	<u>7 933 799,205</u>	<u>11 417 738,105</u>
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles	1.1	1 680 257,216	1 683 451,776
- Amortissements		-1 499 313,431	-1 307 663,145
		<u>180 943,785</u>	<u>375 788,631</u>
Immobilisations corporelles	1.2	20 699 017,633	20 863 291,040
- Amortissements		-16 697 308,168	-15 735 672,072
		<u>4 001 709,465</u>	<u>5 127 618,968</u>
Immobilisations financières	1.3	6 469 481,294	8 280 864,968
- Provisions		-2 807 930,787	-2 485 342,765
		<u>3 661 550,507</u>	<u>5 795 522,203</u>
Autres actifs non courants	1.4	<u>89 595,448</u>	<u>118 808,303</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>	2	<u>20 396 509,412</u>	<u>26 719 306,561</u>
Stocks	2.1	8 810 696,768	9 008 257,066
- Provisions		-1 436 179,764	-1 186 471,496
		<u>7 374 517,004</u>	<u>7 821 785,570</u>
Clients & comptes rattachés	2.2	10 927 240,296	15 765 539,128
- Provisions		-1 245 432,688	-1 116 958,348
		<u>9 681 807,608</u>	<u>14 648 580,780</u>
Autres actifs courants	2.3	3 048 958,122	4 276 890,709
- Provisions		-652 897,093	-615 178,404
		<u>2 396 061,029</u>	<u>3 661 712,305</u>
Placements & autres actifs financiers	2.4	16 040,990	16 040,990
Liquidités & équivalents de liquidités	2.5	943 171,649	586 176,554
- Provisions		-15 088,868	-14 989,638
		<u>944 123,771</u>	<u>587 227,906</u>
Total des actifs		28 330 308,617	38 137 044,666

SIAME

Bilan au 31 Décembre 2009

Unité : 1DT

Capitaux propres & passifs	Note	P. 31/12/2009	31/12/2008
<u>Capitaux propres</u>	3	<u>18 987 342,055</u>	<u>20 034 684,990</u>
<u>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>20 008 957,778</u>	<u>19 354 199,470</u>
Capital social	3.1	14 040 000,000	14 040 000,000
Réserves	3.2	2 852 066,118	2 819 105,118
Autres capitaux propres	3.3	798 740,790	857 429,002
Résultats reportés	3.4	2 318 150,870	1 637 665,350
<u>Résultat de la période</u>		<u>-1 021 615,723</u>	<u>680 485,520</u>
<u>Passifs</u>		<u>9 342 966,562</u>	<u>18 102 359,676</u>
<u>Passifs non courants</u>	4	<u>3 007 450,873</u>	<u>2 441 467,760</u>
Provisions / risques & charges		0,000	0,000
Crédits à Moyen Terme		3 007 450,873	2 441 467,760
<u>Passifs courants</u>	5	<u>6 335 515,689</u>	<u>15 660 891,916</u>
Fournisseurs & comptes rattachés	5.1	3 220 830,463	4 604 415,756
Autres passifs courants	5.2	1 787 948,341	3 035 112,663
Concours bancaire & Autres passifs financiers	5.3	1 326 736,885	8 021 363,497
Total des capitaux propres & des passifs		28 330 308,617	38 137 044,666

SIAME**Etat de résultat au 31 Décembre 2009****Unité : 1DT**

État de résultat	Note	P. 31/12/2009	31/12/2008
<u>Produits d'exploitation</u>	6	<u>22 026 201,669</u>	<u>24 806 509,106</u>
Revenus	6.1	21 827 303,042	24 236 306,055
Autres produits d'exploitation	6.2	198 898,627	570 203,051
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>22 336 362,191</u>	<u>23 530 844,979</u>
Variation des stocks prod. Finis & encours	6.2	-778 422,722	680 012,155
Achats d'approv. Consommés	6.3	16 107 862,457	15 151 236,816
Charges de personnel	6.4	2 612 616,689	2 813 337,495
Dotations aux amort. & provisions	6.5	1 890 794,899	1 699 036,474
Autres charges d'exploitation	6.6	2 503 510,868	3 187 222,039
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>-310 160,522</u>	<u>1 275 664,127</u>
Charges financières nettes	6.7	-1 084 499,550	-1 172 547,364
Produits financiers	6.8	398 950,151	890 541,328
Autres gains ordinaires	6.9	25 777,949	15 658,109
Autres pertes ordinaires	6.10	-33 838,364	-118 833,080
<u>Résultat des activités ordinaires avant Impôt</u>		<u>-1 003 770,336</u>	<u>890 483,120</u>
Impôts sur les sociétés	6.11	-17 845,387	-209 997,600
<u>Résultat des activités ordinaires après Impôt</u>		<u>-1 021 615,723</u>	<u>680 485,520</u>
Éléments extraordinaires (gains/pertes)			
<u>Résultat net de l'exercice</u>		-1 021 615,723	680 485,520
Effet des modifications comptables (net d'impôt)			
<u>Résultat après modifications comptables</u>		<u>-1 021 615,723</u>	<u>680 485,520</u>

SIAME**État de Flux de Trésorerie
Bilan au 31 Décembre 2009**

Unité : 1 DT

DESIGNATION	P. 31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		
Résultat net de l'exercice	(1 021 616)	680 486
- Amortissements et provisions nettes de reprises	2 213 482	1 896 275
- Variation des Stocks	197 560	340 802
- Variation des créances clients	4 838 299	(2 671 299)
- Variation des autres actifs	1 193 386	1 144 301
- Variation du compte fournisseurs et autres dettes	(2 716 529)	238 250
- Plus ou moins value / cessions d'immob (fin)	(252 367)	(746 121)
	4 452 217	882 694
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
- Décaiss. / acq. d'immob. Corp. & incorp.	(346 486)	(987 344)
- Encaiss. provenant de cess. d'immob. Corp & incorp.	17 000	754 500
- Encaiss. provenant de cess. d'immob. Financières	2 140 009	920 000
- Décaiss. provenant de l'acq. d'immob. financières	(166 990)	(1 291 865)
- Encaiss. provenant d'autres valeurs immobilisées	41 404	(88 298)
	1 684 938	(693 007)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		
- Variation / capitaux propres	41 604	(1 310)
- Enc / Remb. d'emprunts (Crédits de gestion. CT)	(5 417 968)	951 565
- Dividendes et autres distributions	(8 643)	(1 464 044)
- Autres variations C.Propres (F.Social+Subv.Inv,...)	(58 688)	109 905
- Encaissements Emprunts MT	1 500 000	116 043
- Remboursement d'Emprunts MT	(821 194)	(387 741)
	(4 764 889)	(675 582)
Variation de trésorerie	1 372 265	(485 895)
- Trésorerie au début de l'exercice	(984 938)	(499 042)
- Trésorerie à la clôture de l'exercice	387 327	(984 938)

() Flux négatifs : décaissements

Flux positifs : Encaissements

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

-La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la STEG dans le cadre de la loi 74/74.

-L'activité de la société consiste à fabriquer et commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

-Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la SIAME était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz. Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements STEQ.

-Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la C.A.R.E.P du 6 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

-A compter du 1 juin 1999, la valeur SIAME a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

-Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 DT.

-En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par Mr Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau sus-visé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 DT par action de nominal 1 DT.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes de la " SIAME" sont tenus conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises 1997 (Arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996). Les états financiers qui en découlent : le bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont établis par la " SIAME" selon le modèle autorisé.

2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable.

Les méthodes comptables retenues par la "SIAME" sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre

1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmenté des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

✓ **Eléments réévalués**

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

✓ **Eléments non réévalués**

* Constructions	5 % & 20%
* Installations techniques. matériel et outillage industriel	10 % ,15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureau	10 %
* Matériel informatique	15 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31/12/2009, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition. Au 31/12/2009, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques " SIAME", sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées dans les produits à la date de leur réalisation. Les plus values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins values de cession des titres de participation et des placements courants, sont

constatées dans les charges à la date de leur réalisation. Les moins values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3- VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de la SIAME sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles.
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles.
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

Conformément à l'article 201 du code des sociétés, la société a procédé à l'inventaire physique des stocks et des valeurs disponibles et réalisables pour les besoins de l'arrêté des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la SIAME correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est reportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La SIAME a présenté ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 de la même manière que l'exercice précédent.

2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société SIAME sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4- REGIME FISCAL

En se référant à l'article 22 du code d'incitation aux Investissements, la société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques " SIAME", société partiellement exportatrice, bénéficie des avantages suivants :

- 1- La suspension de la taxe sur la valeur ajoutée et du droit de consommation sur les biens, produits et services nécessaires à la réalisation des opérations d'exportation ;
- 2- La déduction de tous les revenus et bénéfices provenant de l'exportation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés notwithstanding les dispositions de l'article 12 bis de la loi n° 98-114 du 30 décembre 1989 portant promulgation du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés;
- 3- Le remboursement des droits de douane et des taxes d'effet équivalent acquittés sur les matières premières et produits semi-finis importés ou acquis sur le marché local par l'entreprise pour la fabrication des biens et produits destinés à l'exportation ;

4- Le remboursement des droits de douane et des taxes d'effet équivalent acquittés sur les biens d'équipement importés et non fabriqués localement au titre de la part des biens et produits exportés ; Les conditions et modalités du bénéfice de cet avantage sont fixées par décret.

5- L'assouplissement des régimes de l'admission temporaire ou de l'entrepôt industriel, prévus par le code des douanes au profit des biens et produits importés, destinés à être transformés en vue de leur réexportation. A cet effet, la garantie des droits et taxes à l'importation prévue par la législation douanière est remplacée par une caution forfaitaire, dont le montant est fixé par décret.

Pour les autres impôts et taxes, la société " SIAME" est soumise au droit commun. Toutefois, en matière de la taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières

NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élève à 28 938 352 DT au 31 décembre 2009 contre 30 946 416 DT au 31 décembre 2008, se présente comme suit :

En DT				
DESIGNATION	NOTE	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
IMMOB INCORPORELLES	1.1	1 680 257	1 683 451	-3 194
IMMOB CORPORELLES	1.2	20 699 018	20 863 291	-164 273
IMMOB FINANCIERES	1.3	6 469 481	8 280 865	-1 811 384
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.4	89 595	118 808	-29 213
TOTAL		28 938 352	30 946 416	-2 008 064

Les valeurs d'immobilisations nettes d'amortissements et de provisions ont atteint un montant de 7 933 799 DT au 31 décembre 2009 contre 11 417 738 DT à la clôture de l'exercice précédent. Ces immobilisations nettes se composent des postes suivants :

En DT			
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
IMMO. INCORPORELLES	180 944	375 789	-194 845
IMMO. CORPORELLES	4 001 709	5 127 619	-1 125 910
IMMO. FINANCIERES	3 661 551	5 795 522	2 133 971
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	89 595	118 808	-29 213
TOTAL	7 933 799	11 417 738	-3 483 939

Les amortissements et provisions cumulés totalisant 21 004 552 DT au 31/12/2009 contre 19 528 678 DT au 31/12/2008, se détaillent comme suit :

En DT			
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
AMORTIS. IMMO INCORPORELLES	1 499 313	1 307 663	191 650
AMORTIS IMMO CORPORELLES	16 697 308	15 735 672	961 636
PROV. IMMO FINANCIERES	2 807 931	2 485 343	322 588
TOTAL	21 004 552	19 528 678	1 475 874

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les amortissements:

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2009

DESIGNATION	VALEUR BRUTE					AMORTISSEMENT & PROVISIONS				V C N
	DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS EXERCICE	CESSIONS EX	AUT. MVTS	FIN D'EXERCICE	DEBUT EXERCICE	DOTATION EXERCICE	AUTRES MVT	FIN D'EXERCICE	
1 - Immobilisations Incorporelles	1 664 805	1 920	-2 000		1 664 725	1 307 663	192 220	-569	1 499 313	165 412
Investissement de Recherche & Développement	517 004				517 004	472 708	44 295		517 004	0
Concession Marque, Brevet & Licence	992 364				992 364	706 893	126 832		833 724	158 640
Logiciels	155 437	1 920	-2000		155 357	128 062	21 093	-569	148 586	6 772
2 - Immobilisations Corporelles	20 863 291	347 680	-511 954		20 699 018	15 735 672	1 121 088	-159 452	16 697 308	4 001 709
2.1 Terrain	51 279				51 279					51 279
Terrain	51 279				51 279					51 279
2.2 Constructions	2 814 648				2 814 648	1 730 360	131 195		1 861 555	953 093
Bâtiments Industriels	2 312 817				2 312 817	1 444 784	106 745		1 551 530	761 287
Bâtiments Administratifs	501 831				501 831	285 576	24 450		310 025	191 806
2.3 Matériels & Outillages	15 733 546	175 617	-208 476		15 700 687	12 289 702	815 250	-39 444	13 065 508	2 635 179
2.3.1 Matériels Industriels	9 565 408	34 805	-130 350		9 469 863	7 158 698	489 415	-24 136	7 623 977	1 845 886
2.3.2 Outillages industriels	4 771 159	84 764	-68 440		4 787 484	4 055 179	239 329	-12 404	4 282 104	505 380
2.3.3 Pces. rechange & Outil. Immobilisés	1 396 978	56 047	-9 686		1 443 339	1 075 825	86 506	-2 904	1 159 427	283 912
Pièces de rechange immobilisées	1 202 051	52 456	-302		1 254 205	913 755	75 708	-124	989 339	264 867
Petits outillages immobilisés	194 927	3 591	-9 384		189 134	162 070	10 799	-2 780	170 088	19 046
2.4 Matériels de transport	812 161	128 739	-293 522		647 377	527 575	89 885	-118 588	498 872	148 506
Matériels Transport De Biens	268 993		-43 927		225 066	222 998	10 341	-21 699	211 640	13 426
Matériels Transport De Personnes	543 167	128 739	-249 595		422 311	304 577	79 544	-96 889	287 232	135 079
2.5 Autres Immobilisations Corporelles	1 448 843	43 325	-9 956		1 482 212	1 187 287	83 829	-1 420	1 269 696	
2.5.1 Agencement, Aménagement & installations	763 344	1 832			765 175	643 433	34 329		677 762	87 413
2.5.2 Matériels de bureaux	685 499	41 494	-9 956		717 037	543 854	49 500	-1 420	591 934	125 103
2.5.3 Immobilisations chez des tiers	2 814				2 814	749	929		1 677	1 137
3 - Immobilisations en cours	18 647	15 532		-18 647	15 532					15 532
Immobilisations incorporelles en cours										
Immobilisations corporelles en cours										
Avance / Immobilisations incorporelles	18 647	15 532		-18 647	15 532					
TOTAL GENERAL	22 546 743	365 132	-513 954	-18 647	22 379 275	17 043 335	1 313 308	-160 021	18 196 622	4 182 653

1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles a enregistré une diminution de (3 195) DT en passant de 1 683 452 DT en 2008 à 1 680 257 DT en 2009. Cette diminution représente les variations de l'exercice 2009 dans ce qui suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VAR
INVESTISSEMENTS RECHERCHE ET DEV.	517 004	517 004	
CONCESSIONS DE MARQUES	992 364	992 364	
LOGICIELS	155 357	155 437	-80
AVANCES S. ACQUIS ^o LOGICIEL	15 532	18 647	-3 115
TOTAL	1 680 257	1 683 452	-3 195

Au 31/12/2009, les amortissements cumulés s'élèvent à 1 499 313 DT.

1.2- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles nettes d'amortissements ont atteint un montant de 4 017 241 DT au 31 décembre 2009 contre 5 127 619 DT au 31 décembre 2008. Ces montants représentent la valeur d'acquisition des immobilisations après déduction des amortissements et des cessions de l'exercice.

Sur la base des taux indiqués au niveau du paragraphe 2.2.1 ci-dessus, la dotation aux amortissements de l'exercice 2009 est de 1 121 088 DT contre 1 203 362 DT à l'exercice précédent.

Le tableau suivant résume les variations entre l'exercice clos au 31/12/2009 et l'exercice précédent.

DESIGNATION	NOTE	En DT			
		31/12/2008	ACQUIS ^o	CESS./AJUST.	31/12/2009
TERRAINS	1.2.1	51 279			51 279
CONSTRUCTION	1.2.2	2 814 648			2 814 648
MAT INDUSTRIEL	1.2.3	9 565 408	34 805	-130 350	9 469 863
OUTILLAGE INDUSTRIEL	1.2.4	4 771 159	84 764	-68 440	4 787 484
STOCKS IMMOBILISES	1.2.5	1 396 978	56 047	-9 686	1 443 339
MAT DE TRANSPORT	1.2.6	812 161	128 739	-293 522	647 377
A. A. I.	1.2.7	763 344	1 832		765 175
MAT DE BUREAU	1.2.8	685 499	41 494	-9 956	717 037
IMMOB ^o CHEZ TIERS	1.2.9	2 814			2 814
TOTAL		20 863 291	347 680	-511 954	20 699 018

1.2.1- TERRAINS

Cette rubrique est constituée par un lot de terrain à la zone industrielle de Grombalia.

1.2.2- CONSTRUCTIONS

Cette rubrique totalise 2 814 648 DT au 31/12/2009.

Les amortissements cumulés s'élèvent à 1 861 555 DT au 31/12/2009, soit 66% de la valeur brute des immobilisations correspondantes. La dotation aux amortissements totalise 131 195 DT au 31/12/2009.

1.2.3- MATERIEL INDUSTRIEL

Cette rubrique totalisant 9 469 863 DT au 31/12/2009 contre 9 956 408 DT au 31/12/2008, se

détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
MATERIEL INDUSTRIEL	7 363 562	7 459 107	-95 545
MATERIEL PRODUCTION COMPTEUR	636 118	636 118	
MATERIEL PRODUCTION DISJONCTEUR	1 167 378	1 167 378	
MATERIEL TRAITEMENT SURFACE	60 314	60 314	
MATERIEL DE CUISINE	41 757	41 757	
MATERIEL STOCKAGE	108 641	108 641	
MATERIEL D'EMBALLAGE	6 586	6 586	
MATERIEL DE MANUTENTIENT	33 700	33 700	
MATERIEL ELECTRIQUE	51 809	51 809	
TOTAL	9 469 863	9 565 408	-95 545

Au 31/12/2009, les amortissements cumulés s'élèvent à 7 623 977 DT; soit 80 % de la valeur brute. En revanche, la dotation aux amortissements de l'exercice totalise 489 415 DT. La variation de l'exercice, totalisant (95 545) DT, se détaille ainsi :

DESIGNATION (ACQUISITION)		DESIGNATION (CESSION)	
MONTANT		MONTANT	
BAC A CARTES ME345	91	CHAINE DE MONTAGE CLIM	-130 350
MACHINE DE TAMPOGRAPHIE	9 010		
DEUX RIVETEUSES	2 921		
MACHINE DE CONTROLE	22 677		
A REPORTER	34 805	TOTAL	-130 350

1.2.4- OUTILLAGE INDUSTRIEL

L'outillage industriel de la SIAME a enregistré une variation de 16 325 DT en passant de 4 771 159 DT en 2008 à 4 787 484 DT en 2009. Cette variation se ventile comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
OUTILLAGE PRODUCTION COMPTEUR	3 235 894	3 219 569	16 325
OUTILLAGE PRODUCTION DISJONCT.	233 808	233 808	
OUTILLAGE TRAITEMENT SURFACE &	288 254	288 254	
OUTILLAGE PRODUCTION PA 54 / 2	107 259	107 259	
OUTILLAGE PRODUCTION CONNECTEU	280 884	280 884	
OUTILLAGE PRODUCTION ACCESSOIR	620 970	620 970	
OUTILLAGE DE SECURITE	19 523	19 523	
MATERIEL & OUTILLAGE AMP	893	893	
TOTAL	4 787 484	4 771 159	16 325

Au 31/12/2009, les amortissements cumulés s'élèvent à 4 282 104 DT; soit 89 % de la valeur brute. En revanche, la dotation aux amortissements de l'exercice totalise 239 329 DT.

1.2.5- PIECES DE RECHANGE & OUTILLAGE IMMOBILISES

En 2009, les pièces de rechange et les outillages immobilisés ont connu une progression de 46 361 DT par rapport à l'exercice précédent en passant de 1 396 978 DT à 1 443 339 DT.

Le tableau suivant présente les mouvements de cette rubrique :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
IMMOBILISATION PIÈCES DE RECH	1 254 205	1 202 051	52 154
IMMOB. OUTILLAGES CONSOMMABLES	189 134	194 927	-5 793
TOTAL	1 443 339	1 396 978	46 361

La SIAME a adopté l'application du paragraphe 25 de la norme comptable N°5 concernant la comptabilisation distincte des pièces essentielles à une immobilisation corporelle ;

La dotation aux comptes d'amortissement totalise pour cette rubrique 86 506 DT, faisant passer ainsi le montant du cumul des amortissements de 1 075 825 DT en 2008 à 1 159 427 DT à la clôture du présent exercice.

1.2.6- MATERIEL DE TRANSPORT

Le matériel de transport totalise 647 377 DT au 31/12/2009 contre 812 161DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de (164 784) DT. Cette variation correspond aux différents mouvements qui se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
MATERIEL DE TRANSPORT DE BIENS	225 066	268 993	-43 927
MATERIEL DE TRANSPORT DE PERSO	422 311	543 167	-120 856
TOTAL	647 377	812 161	-164 783

Au 31/12/2009, les amortissements cumulés s'élèvent à 498 872 DT et correspondent ainsi à 77 % de la valeur brute. La charge d'amortissements de l'exercice a totalisé 89 885 DT.

1.2.7- AGENCEMENTS AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS

Les agencements, aménagements et installations totalisent 765 175 DT au 31/12/2009 contre 763 344 DT au 31/12/2008 soit une variation de 1 832 DT correspondant aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2009.

Au 31/12/2009, les amortissements cumulés s'élèvent à 677 762 DT, soit 88 % de la valeur brute. La dotation aux amortissements de l'exercice totalise 34 329 DT.

1.2.8- MATERIEL DE BUREAUX

Cette rubrique totalise 717 037 DT au 31/12/2009 contre 685 499 DT au 31/12/2008. Les amortissements cumulés s'élèvent à 591 934 DT au 31/12/2009, soit 82% de la valeur brute des immobilisations correspondantes. La dotation aux amortissements totalise 49 500 DT au 31/12/2009.

Les acquisitions de l'exercice en Mobilier et Matériel de Bureaux totalisent 41 494 DT.

1.2.9- IMMOBILISATIONS CHEZ TIERS

Cette rubrique totalise 2 814 DT au 31/12/2009 et représente des équipements de démonstration fournis aux représentants de la société.

1.3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant en brut 6 469 481 DT au 31 décembre 2009 contre 8 280 865 DT au 31 décembre 2008, se ventile comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	31/12/2009	31/12/2008	VAR
TITRES DE PARTICIPATION	1.3.1	6 173 821	7 878 116	-1 704 295
PRETS PERSONNELS	1.3.2	188 785	277 804	-89 019
DEPOT ET CAUTIONNEMENT	1.3.3	106 876	124 945	-18 069
TOTAL		6 469 481	8 280 865	-1 811 383

1.3.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titre de la SIAME s'élève à 6 173 821 DT à la clôture de l'exercice. Il se compose ainsi :

En DT

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008	VAR°
SIALE	129 250	129 250	
CELEC	88 000	88 000	
SERPAC	750	750	
ELECTRICA	124 985	24 985	100 000
CONTACT	1 394 810	1 394 810	
TANIT ALGER	176 682	176 682	
EPICORPS	36 263	36 263	
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	
SITEL	2 213 553	2 213 553	
RETEL	66 495	66 495	
JNAYNA		262 500	-262 500
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	
PALMA		560 960	-560 960
GRANADA		557 835	-557 835
KOKET		400 000	-400 000
SAS MAYETEL	29 542	29 542	
TOUTALU	1 713 500	1 292 000	421 500
AVC.ACQUI.TITRE TOUTALU		421 500	-421 500
WELCOME		40 000	-40 000
VERS.REST.A. EFF. / PART WELCOME		-17 000	17 000
TOTAL	6 173 821	7 878 116	-1704 295

Les acquisitions de la période se présentent dans ce qui suit :

DESIGNATION	NOMBRE	NOMINAL	VU	V.ACQUIS.
ELECTRICA	20 000	5	5	100 000
TOUTALU	40 000	10	10,538	421 500
SIAME INTER.	14 999	10	10	149 990
SHAMSY	4 999	10	10	49 990

Les cessions de la période se présentent dans ce qui suit :

En DT

DESIGNATION	NOMBRE	NOMINAL	V.ACQUIS.	V.CESS°	+/-
PALMA	56 096	10	560 960	641 892	80 932
GRANADA	46 326	12	557 835	617 757	59 922
WELCOME	4 000 (lib 23000 DT)	10	23 000	23 000	0
KOKET	4 000	100	400 000	477 860	77 860
JNAYNA	2 625	100	262 500	262 500	0
SHAMSY	4 999	10	49 990	100 000	50 010

Au 31/12/2009, les provisions jugées suffisantes sur le portefeuille titres de la « SIAME » ont atteint un montant de 2 705 211 DT contre 2 387 101 DT au 31/12/2008.

Le tableau suivant détaille l'affectation des provisions estimées :

DESIGNATION	En DT		
	Brut	Provisions	VCN
SIALE	129 250	-129 250	0
CELEC	88 000	-88 000	0
SERPAC	750	-750	0
ELECTRICA	124 985	-8 505	116 480
CONTACT	1 394 810	0	1 394 810
EPICORPS	36 263	-36 263	0
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	-50 000	0
SITEL	2 213 553	-2 213 553	0
RETEL	66 495	0	66 495
SIAME INTERNATIONAL	149 990	0	149 990
SAS MAYETEL	29 542	0	29 542
TOUTALU	1 713 500	-178 890	1 534 610
TANIT ALGER	176 682	0	176 682
TOTAL	6 173 821	-2 705 211	3 468 609

Le total des provisions rapporté à l'ensemble du portefeuille titres représente 44%, à la clôture de l'exercice.

1.3.2- PRETS SUR FONDS SOCIAL

Ce compte a connu une baisse du solde de clôture de 89 019 DT, en passant de 277 804 DT au 31 décembre 2008 à 159 535 DT à la clôture de l'exercice 2009.

DESIGNATION	En DT			
	31/12/2008	OCTROI	REBOURS	31/12/2009
PRETS AU PERSONNEL BRUT	277 804	56 472	-145 491	188 785
PROVISIONS PRETS AU	-28 290			-29 250
TOTAL NET DE PROVISIONS	249 514	56 472	-145 491	159 535

Les revenus sur prêts au personnel totalisant un montant de 9 330 DT au 31/12/2009, ont été portés au crédit du compte Réserves pour Fonds Social.

1.3.3- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôt et cautionnement présente un solde débiteur de 106 876 DT au 31/12/2009. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VAR
CAUTIONS DOUANE	75 271	72 675	2 596
CONSIGNAT°.CONTENAIRE	4 280	4 130	150
DIVERS CAUTIONNEMENT	27 325	48 140	-20 815
TOTAL	106 876	124 945	-18 069

Les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 DT au 31/12/2009.

1.4- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Le solde de cette rubrique est de 89 595 DT au 31/12/2009. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VAL NETTE
ESSAIS DE TYPE DIVERS PRODUITS	476 799	-387 203	89 595
TOTAL	476 799	-387 203	89 595

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 20 396 509 DT au 31/12/2009 contre 26 719 307 DT au 31/12/2008. Ils se détaillent comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
STOCKS	2.1	7 374 517	7 821 786	-447 269
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2.2	9 681 808	14 648 581	-4 966 773
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	2 396 061	3 661 712	-1 247 806
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	2.4	13 596	13 695	-99
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES	2.5	930 528	573 533	356 995
TOTAL		20 396 509	26 719 307	-6 304 952

2.1- STOCK

La valeur nette du stock est passée de 7 821 786 DT en 2008 à 7 374 517 DT en 2009, enregistrant une diminution nette de (5,7 %). Elle s'analyse comme suit :

En DT

DESIGNATION	MAGASINS	ENCOURS	TIERS	TOTAL B	PROVIS ^o	V. NETTE
MATIERES PREMIERES	596 399	38 946	1 201	636 546	-123 276	513 270
COMPTEUR	296 169	14 941		311 110	-64 717	246 393
DISJONCTEUR	19 383	57		19 440	-11 605	7 835
LAMPES ECONOMIQUES		40		40		40
INTERRUPTEUR	9 260			9 260	-5 788	3 472
ACC DE LIGNE	101 031	22 963		123 994		123 994
ACC DE BRANCHEMENT	89 647	886	1 201	91 734	-5 039	86 695
SOUS TRAITANCE	80 909	59		80 968	-36 127	44 841
PIECES COMPOSANTES	3 463 739	228 829	151	3 692 719	-639 033	3 053 686
COMPTEUR	1 125 598	133 352	31	1 258 981	-124 603	1 134 378
COMPTEUR GAZ		20 689		20 689		20 689
DISJONCTEUR	1 664 622	39 591		1 704 213	-440 997	1 263 216
LAMPES ECONOMIQUES	3 158	13 925		17 083		17 083
INTERRUPTEUR	84 783	5 851		90 634	-16 525	74 109
DETECTEUR DE GAZ	34 213	1 515		35 728	-975	34 753
ACC DE LIGNE	434 221	2 397	120	436 738	-5 090	431 648
ACC DE BRANCHEMENT	104 437	11 509		115 946	-40 625	75 321
TELEVISION	306			306	-306	0
SOUS TRAITANCE	12 401			12 401	-9 912	2 489
PIECES FABRIQUEES	654 203	743 068		1 397 271	-92 122	1 305 149
COMPTEUR	333 090	625 511		958 601	-9 593	949 008
DISJONCTEUR	32 200	91 694		123 894	-54 341	69 553
INTERRUPTEUR	1 632	225		1 857	-189	1 668
DETECTEUR DE GAZ	232	1 037		1 269		1 269
ACC DE LIGNE	227 250	23 385		250 635	-911	249 724
ACC DE BRANCHEMENT	59 799	1 216		61 015	-27 088	33 927
PRODUITS CONSOMMABLES	234 642	20 500		255 142	-73 471	181 671
CONSOMMABLES COMMUNS	135 527	7 799		143 326	-52 594	90 732
COMPTEUR	22 901	2 106		25 007	-108	24 899
DISJONCTEUR	4 108			4 108	-655	3 453
LAMPES ECONOMIQUES	7 927	4 757		12 684	-1 142	11 542
INTERRUPTEUR	24 428	3 257		27 685	-9 067	18 618
DETECTEUR DE GAZ	1 592	373		1 965	-171	1 794
ACC DE LIGNE	21 442	1 179		22 621	-4 039	18 582
ACC DE BRANCHEMENT	16 717	375		17 092	-5 695	11 397

SOUS TRAITANCE		654		654		654
PRODUITS FINIS	2 658 406	170 612		2 829 017	-508 277	2 320 742
COMPTEUR	35 996	50 041		86 037		86 037
DISJONCTEUR	1 249 336	946		1 250 281	-197 760	1 052 522
LAMPES ECONOMIQUES	37 258	199		37 457	-6 624	30 833
INTERRUPTEUR	600 424	47 167		647 591	-145 005	502 586
GAMME DE DISTRIBUTION	25 567			25 567	-14 241	11 327
DETECTEUR DE GAZ	81 835	42 059		123 893	-40 114	83 779
ACC DE LIGNE	408 434			408 434	-822	407 612
ACC DE BRANCHEMENT	147 494	49		147 544	-78 719	68 825
TELEVISION	1 823			1 823		1 823
SOUS TRAITANCE		30 151		30 151		30 151
DIVERS	70 239			70 239	-24 992	45 247
TOTAL	7 607 389	1 201 955	1 352	8 810 696	-1 436 179	7 374 517

Conformément à l'article 201 du code des sociétés, la SIAME a procédé à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2009 à l'inventaire physique des stocks.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste totalise en brut 10 927 240 DT au 31 décembre 2009 contre 15 765 539 DT au 31 décembre 2008, soit une variation de (4 838 299) DT. Ces créances se détaillent comme suit :

	En DT		
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION°
STEG	1 786 628	1 909 400	-122 772
CLIENTS LOCAUX	2 725 816	6 468 232	-3 742 416
CLIENTS ETRANGERS	3 699 817	4 679 480	-979 663
CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	1 499 082	1 251 058	248 024
CLIENTS DOUTEUX- EFFETS IMPAYES	1 215 897	1 426 204	-210 307
CLIENTS LIVRAISONS NON FACTURE		31 164	-31 164
TOTAL	10 927 240	15 765 539	-4 838 299
PROVISIONS	-1 245 433	- 1 116 958	-128 475
ENCOURS CLIENTS NET	9 681 808	14 648 581	-4 966 773

Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont enregistré une augmentation de 11,5% en passant de 1 116 958 DT au 31 décembre 2008 à 1 245 433 DT au 31 décembre 2009.

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets de provisions s'élèvent à 2 396 061 DT au 31 décembre 2009 contre 3 661 712 DT au 31 décembre 2008.

Les variations des composantes de cette rubrique par rapport à l'exercice précédent s'analysent comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
Fournisseurs Débiteurs	2.3.1	585	472	113
Avance Fournisseur	2.3.2	239 962	307 701	-67 739
Acomptes au personnel	2.3.3	49 632	48 520	1 112
Etat, impôts et taxes	2.3.4	981 858	1 005 285	-23 427
Débiteurs divers	2.3.5	1 694 326	2 772 682	-1 078 356
Produits à recevoir	2.3.6	2 788	6 844	-4 056
Compte d'attente	2.3.7	1 431	1 191	240
Charges constatées d'avances	2.3.8	78 376	134 195	-55 819
TOTAL BRUT		3 048 958	4 276 890	-1 227 932
Prov.dep compte fournisseur	2.3.2	-93 135	-44 700	-48 435
Provisions sur acomptes personnels	2.3.3	-5 198	-2 950	-2 248
Prov.Dep Société de Groupe	2.3.5	0	-21 467	21 467
Prov.depr/débiteurs divers	2.3.5	-538 860	-538 860	0
Prov report IS		-13 002	0	-13 002
Prov autres Comptes Débiteurs		-2 702	-7 201	4 499
TOTAL PROVISION		-652 897	-615 178	-37 719
TOTAL NET		2 396 061	3 661 712	-1 265 651

2.3.1- FOURNISSEURS DEBITEURS

Ce poste totalisant 585 DT au 31 décembre 2009 contre 472 DT au 31 décembre 2008 se ventile comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
GENMAR	42	0	42
GEARI	281	281	0
TUNISAIR	0	2	-2
S.T.C. TUNISIE	0	25	-25
PALMA	3	0	3
T.PACK	0	164	-164
MSC	151	0	151
DANA PLSAT	13	0	13
TOUTALU	96	0	96
TOTAL	585	472	113

2.3.2- FOURNISSEURS AVANCES & ACOMPTE / COMMANDES

Ce poste totalisant 239 962 DT 31 décembre 2009 contre 307 701 DT 31 décembre 2008, se ventile comme suit :

En DT

DESIGNATION	MONTANT
Fournisseurs divers, avances & acomptes	102 184
Fournisseurs avoirs à recevoir	137 778
TOTAL	239 962

Le montant des provisions constituées jusqu'à l'exercice 2009, totalisant 93 135 DT, couvre les avances jugées non récupérables.

2.3.3- ACOMPTE AU PERSONNEL

Ce poste représentant un solde de 49 632 DT au 31/12/2009 correspond aux prêts, avances et

acomptes accordés au personnel de la société. Ce poste est provisionné pour un montant global de 5 198 DT.

2.3.4- ETAT IMPOTS ET TAXES

Ce poste totalisant 981 856 DT au 31 décembre 2009 contre 1 005 285 DT au 31 décembre 2008, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
RETENUE - ENCAISSEMENT 1,5%	500	680	-180
RETENUE - ENCAISSEMENT 15%	2 362	0	2 362
R.S/DIVIDENDES	32 274	0	32 274
RETENUE - ENCAISSEMENT 20%	0	15 676	-15 676
ACOMPTES PROVISIONNELS	75 583	59 406	16 177
IMPOT SUR BENEFICE	462 936	156 015	306 921
CREDIT DE TVA A REPORTER	406 370	764 846	-358 476
PRODUIT A RECEVOIR TFP	1 831	8 660	-6 829
TOTAL	981 856	1 005 285	-23 427

2.3.5- DEBITEURS DIVERS

La valeur brute de ce poste totalise 1 694 326 DT au 31 décembre 2009 contre 2 772 682 DT au 31 décembre 2008. Ces actifs sont provisionnés pour un montant de 538 860 DT. Ils s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	BRUT	PROVISION	NET
COMPTE E.G.C.F	2 891		2 891
SITEL	101 156		101 156
SIALE	538 860	-538 860	0
ELECTRICA	6 760		6 760
SAS MAYETEL	96 823		96 823
TOUTALU	751 108		751 108
CONTACT	30 321		30 321
DECO	99 159		99 159
SHAMSY	17 102		17 102
MAC-SA	31 365		31 365
HAYTEC	18 780		18 780
TOTAL	1 694 326	-538 860	1 155 466

2.3.6- PRODUITS A RECEVOIR

Ce compte totalise en brut 2 788 DT au 31 décembre 2009, contre 6 844 DT au 31 décembre 2008. Ces actifs sont provisionnés pour un montant de 1 270 DT. Ils s'analysent comme suit :

COMPTES	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
SUBVENTION FAMEX & FOPRODEX & CEPEX	1 270	1 270	0
INT/CC SITEL 09	934	5 273	-4 339
INTERETS CREDITEURS C.C.B AU 31/12/2009	584	135	449
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	0	166	-166
TOTAL BRUT	2 788	6 844	-4 056
TOTAL PROVISION	-1 270	-6 610	5 340
TOTAL NET	1 518	234	1 284

2.3.7- COMPTE D'ATTENTE

Ce compte totalisant 1 431 DT au 31 décembre 2009, correspond principalement à des cautions douanières. Ce compte est totalement provisionné.

2.3.8- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ce compte totalisant 78 376 DT au 31 décembre 2009 contre 134 195 DT au 31 décembre 2008, comprend principalement :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
ACHATS CONSTATES D'AVANCE	0	13 861	-13 861
SERVICES CONSTATES D'AVANCE	9 402	98 506	-89 104
AUTRES SCES EXT.CONSTATE D'AVANCE	888	551	337
CHARGE FINANCIERE CONSTATE D'AVANCE	49 606	21 278	28 328
IMPOTS & TAXES CONSTATE D'AVANCE	18 480	0	18 480
TOTAL	78 376	134 195	-55 820

2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ce compte totalise 16 041 DT à la date du 31 décembre 2009.

2.5- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les valeurs disponibles ont atteint 943 172 DT à la date du 31 décembre 2009 contre 586 177 DT à la date du 31 décembre 2008. Elles se détaillent ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT		
		31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	2.5.1	489 867	228 479	261 388
BANQUES	2.5.2	450 087	354 131	95 956
CAISSES	2.5.3	3 218	3 567	-349
TOTAL		943 172	586 177	356 995

2.5.1- VALEURS A L'ENCAISSEMENT

Ce montant se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
CHEQUES EN CAISSE	458 629	111 911
EFFET A L'ENCAISSEMENT HAYTEC	29 823	0
EFFET A L'ESCOMPTE UNILEC	0	21 536
EFFET A L'ENC EZZIN MONIA	225	0
EFFET A L'ESCOMPTE CAMELEC	0	3 631
EFFET A L'ENCAISSEMENT SERIF	1 190	0
EFFET A L'ENCAISSEMENT TECHMO	0	772
EFFET A L'ENCAISSEMENT MEDI	0	109
EFFET A L'ESCOMPTE SCAPE	0	11 289
EFFET A L'ESCOMPTE SOMOCEL	0	60 000
EFFET A L'ENCAISSEMENT TELESYS	0	19 230
TOTAL	489 867	228 479

2.5.2- BANQUES

Ce montant se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
BNA GROMBALIA	18 638	0
STB GROMBALIA	17 947	477
STB DEUISE CONVERTI EN DT	20 693	0
BIAT GROMBALIA	141	0
AB DEUISE CONVERTI EN DT	7 601	16 978
BH DEUISE CONVERTI EN DT	272 215	66 334
BIAT DEUISE CONVERTI EN DT	10 599	270 342
BH GROMBALIA	13 920	0
ATT DEUISE CONVERTIS EN DT	88 333	0
TOTAL	450 087	354 131

Les soldes comptables des différentes banques sont réconciliés avec ceux figurant sur les relevés bancaires arrêtés au 31 décembre 2009.

2.5.3- CAISSE

Cette rubrique se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
CAISSE EN DINARS	567	916
BONS DE CAISSE	2 651	2 651
TOTAL	3 218	3 567

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Les mouvements enregistrés au niveau de cette rubrique, au cours de l'exercice 2009, se présentent comme suit :

En DT

RUBRIQUE	NOTE	31/12/2008	AGO 29/06/2009	AUTRES	31/12/2009
Capital		14 040 000			14 040 000
S/TOTAL 1	3.1	14 040 000			14 040 000
Réserve légale		1 404 000			1 404 000
Réserve statutaire		300 000			300 000
Réserve spéciale de réévaluation		925 238			925 238
Autres compléments d'apport		0		310 283	310 283
Actions rachetées		-273 619		-277 322	-550 941
Prime d'émission		463 486			463 486
S/TOTAL 2	3.2	2 819 105		32 961	2 852 066
Réserve pour Fonds Social		638 082		9 330	647 412
Réserve pour Fonds Perdus		62 435		-4 043	58 392
Subvention d'investissement		156 912		-63 976	92 936
S/TOTAL 3	3.3	857 429		-58 688	798 741
Résultats reportés		1 637 665	680 486		2 318 151
S/TOTAL 4	3.4	1 637 665	680 486		2 318 151
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT		19 354 199			20 008 958
Résultat de l'exercice		680 486			-1 021 616
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION		20 034 685			18 987 342

3.1- CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente les différentes augmentations de capital réalisées au cours des derniers exercices :

DESIGNATION	En DT					TOTAUX
	<u>1ERE</u> <u>AUGMENT</u>	<u>2EME</u> <u>AUGMENT</u>	<u>3EME</u> <u>AUGMENT</u>	<u>4EME</u> <u>AUGMENT</u>	<u>5EME</u> <u>AUGMENT</u>	
DATE DE DECISION	14/04/1999	10/12/1999	02/06/2000	04/04/2001	24/06/2004	
Ancienne situation du capital	3 437 500	6 875 000	10 000 000	12 000 000	13 500 000	
Nouvelle situation du capital	6 875 000	10 000 000	12 000 000	13 500 000	14 040 000	
VARIATION	3 437 500	3 125 000	2 000 000	1 500 000	540 000	10 602 500
Aug°. par incorp°.des Réserves	456 023	2 325 025	805 818	963 486		4 550 352
Aug°. par incorp°.des Résultats	2 981 477	799 975	194 182		540 000	4 515 634
Aug°. / Incorp°.Prime d'émission				536 514		536 514
Aug° en numéraire			1 000 000			1 000 000

Le capital de la « SIAME » est divisé en 14 040 000 actions de 1 DT en nominal.

3.2- RESERVES

La variation de 32 961 DT enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
Réserves liées au capital	1 404 000	1 404 000	
Prime d'émission	463 486	463 486	
Réserve spéciale de réévaluation	925 238	925 238	
Réserves statutaires	300 000	300 000	
Autres compléments d'apports	310 283	0	310 283
S/TOTAL	3 403 007	3 092 724	310 283
Avoirs des actionnaires (actions rachetées)	-550 941	-273 619	-277 322
TOTAL	2 852 066	2 819 105	32 961

3.3- AUTRES CAPITAUX PROPRES

Les autres capitaux propres se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2009	31/12/2008
Fonds social	3.3.1	705 805	700 517
Subvention d'investissement	3.3.2	92 236	156 912
TOTAL		798 741	857 429

3.3.1- FOND SOCIAL

La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	31/12/2008
Réserves pour fonds social	647 412	638 082
Réserve d'aide sociale "à fonds perdus"	58 392	62 435
TOTAL	705 805	700 517

3.3.2- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

A la clôture de l'exercice 2009, le montant de la subvention d'investissement non encore amorti s'élève à 92 936 DT enregistrant ainsi une diminution par rapport à l'exercice 2008 de 63 976 DT.

3.4- RESULTATS REPORTES

Les résultats reportés sont passés de 1 637 665 DT au 31/12/2008 à 2 318 151 DT au 31/12/2009. Cette variation s'explique par l'affectation du résultat 2008 conformément à la

décision de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2009.

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise 3 007 451 DT au 31 décembre 2009 contre 2 441 468 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elle regroupe le solde à plus d'un an des crédits bancaires à moyen terme ainsi que le solde des crédits leasing au 31 décembre 2009.

Cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
- Crédit BH (1 ^{ère} T)	85 650	193 594	-107 944
- Crédit AB (1 ^{ère} T)	553 707	692 134	-138 427
- Crédit AB (2 ^{ème} T)	557 866	669 440	-111 574
- Crédit BH (2 ^{ème} T)	639 683	825 878	-186 195
-Crédit BIAT	1 166 667	0	1 166 667
- Crédit leasing	3 877	60 422	-56 545
TOTAL	3 007 451	2 441 468	565 982

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise 6 335 516 DT au 31 décembre 2009 contre 15 660 892 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elle se ventile ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT		
		31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	3 220 830	4 604 416	-1 383 586
Autres Passifs Courants	5.2	1 787 948	3 035 113	-1 247 165
Passifs financiers	5.3	1 326 737	8 021 363	-6 694 626
TOTAL		6 335 516	15 660 892	-9 325 377

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2009, ce poste totalise 3 220 830 DT contre 4 604 416 DT en 2008, soit une diminution de 946 411 DT. Il se ventile comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
FOURNISSEURS	2 651 498	4 055 538	-1 404 040
FOURNISSEUR EFFET A PAYER	264 173	412 560	-148 387
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	305 159	136 318	168 841
TOTAL	3 220 830	4 604 416	-1 383 586

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise 1 787 948 DT au 31/12/2009 contre 3 035 113 DT au 31/12/2008. La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VAR°
Clients, avances et acomptes	223 370	115 490	107 880
Personnel	245 644	406 916	-161 272
Etat impôts et taxes	351 443	1 431 076	-1 079 633
Associés, dividendes à payer	209 928	221 885	-11 957
Autres charges à payer	464 427	589 608	-125 181
CNSS & Assurance groupe	207 767	251 458	-43 691
Provisions courantes pour risques & charges	85 369	18 680	66 689
TOTAL	1 787 948	3 035 113	-1 247 165

5.3- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31/12/2009, le solde de cette rubrique totalisant 1 326 737 DT, est composé des postes suivants :

En DT			
DESIGNATION	NOTE	31/12/2009	31/12/2008
Autres passifs financiers	5.3.1	1 260 664	6 678 727
Concours bancaires	5.3.2	66 073	1 342 636
TOTAL		1 326 737	6 474 353

5.3.1- AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers s'élevant à 1 260 664 DT au 31/12/2009 contre 6 678 727 DT au 31/12/2008, se détaillent comme suit :

En DT			
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008	VAR°
Crédit de financement de Stock	0	1 900 000	-1 900 000
Crédit de financement Export	0	2 550 000	-2 550 000
Crédit de financement D.Douane	16 156	404 398	-388 242
Autres crédits	430 458	1 215 583	-785 125
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION	446 615	6 069 981	-5 623 367
Echéance à moins d'1an BH	294 139	275 326	18 813
Echéance à moins d'1an BIAT	222 222		222 222
Echéance à moins d'1an AB	250 000	250 000	0
CREDITS A MOINS D'UN AN / CMT	766 361	525 326	241 035
CREDIT LEASING	14 694	55 620	-40 926
INTERETS COURUS /EMPRUNTS NON ECHUS	32 994	27 800	5 194
TOTAL	1 260 664	6 678 727	-5 418 064

5.3.2- CONCOURS BANCAIRES

Au 31/12/2009, les concours bancaires totalisent 66 073 DT contre 1 342 636 DT au 31/12/2008 soit une diminution de 1 276 563 DT, se ventilant comme suit :

NOTE -6- COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2009 s'est soldé par un résultat déficitaire de (1 021 615) DT. Il s'analyse comme suit :

En DT				
DESIGNATION	NOTE	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
Production vendue	6.1	21 827 303	24 236 306	-2 409 003
Production stockée	6.1	778 423	-680 012	1 458 435
Autres produits d'exploitation	6.2	198 899	570 203	-371 304
PROD. ET AUTRES PDTS D'EXPL.		22 804 625	24 747 983	-1 321 872
Achats consommés	6.3	16 107 862	15 151 237	956 625
MARGE / COUT DES MATIERES		6 696 763	8 499 358	-2 278 497
Charges de personnel	6.4	2 612 617	2 813 338	-200 721
Dotations aux amort° et provisions	6.5	1 890 795	1 699 036	191 759
Autres charges d'exploitation	6.6	2 503 511	3 187 222	-683 711
RESULTAT D'EXPLOITATION		-310 161	1 275 664	-1 585 824
Charges financières nettes	6.7	-1 084 500	-1 172 547	88 047
Produits financiers	6.8	398 950	890 541	-491 591
Autres gains ordinaires	6.9	25 778	15 658	10 120
Autres pertes ordinaires	6.10	-33 838	-118 833	84 995

RT DES ACT. ORD. AVANT IMPOT		-1003 770	890 483	-1 894 253
Impôts sur les bénéfices	6.11	-17 845	-209 998	192 153
RT DES ACT. ORD. APRES IMPOT		-1 021 615	680 485	-1 702 100

6.1- PRODUCTION

La production est passée de 23 556 294 DT au 31/12/2008 à 22 605 726 DT à la clôture de l'exercice 2009. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
Ventes Locales	11 615 055	8 792 468	2 822 586
Ventes STEG	3 358 420	6 692 779	-3 334 359
Ventes Export	6 853 828	8 751 059	-1 897 230
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	21 827 303	24 236 306	-2 409 003
VARIAT° DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	778 423	-680 012	1 458 435
TOTAL PRODUCTION	22 605 726	23 556 294	-950 568

6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalisant un produit de 198 899 DT au 31 décembre 2009, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
Produits divers (loyers...)	134 923	375 379	-240 456
Subvention d'investissements	63 975	94 824	-30 849
Prestation de service à l'étranger	0	100 000	-100 000
TOTAL	198 899	570 203	-371 305

6.3- ACHATS MATIERES CONSOMMEES

Les achats consommés se sont élevés à 16 107 862 DT contre 15 151 237 DT pour l'exercice 2008, enregistrant ainsi une augmentation de 956 625 DT :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
ACHAT MAT PREM ET PIECES	13 410 072	14 191 607	-781 535
ACHAT MAT CONS ET EMBALLAGE	143 080	373 583	-230 503
VARIATION DE STOCK	975 983	-339 210	1 315 193
ACHAT NON STOCKE	808 482	442 599	365 883
ACHATS DE MARCHANDISES	776 299	435 946	340 353
ACHAT LIE A DES MODIFICATION	-1 403	148 587	-149 990
R R R I ACHATS	0	-100 676	100 676
TRANSFERT DE CHARGE	-4 650	-1 200	-3 450
TOTAL	16 107 862	15 151 237	956 625

La marge brute sur consommation a diminué en passant de 35,68% en 2008 à 28,74% en 2009.

6.4- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent à 2 612 617 DT en 2009 contre 2 813 338 DT en 2008. Ces variations de charges totalisant (200 721) DT se présentent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	31.12.2009	31.12.2008	VARIATION
Salaires et complément de salaires	1 676 549	1 766 881	-90 332
Avantages en nature	16 806	42 273	-25 467
Indemnités	280 500	241 032	39 468
Congés	120 054	183 278	-63 224
Charges patronales (CNSS & Ass.Gpe)	425 165	455 863	-30 698
Indemnités de départ	172 800	100 810	71 990
Charges de personnel liées à modif	-8 889	65 145	-74 034
Transfert de charge de personnel	-70 369	-41 945	-28 424
TOTAL	2 612 617	2 813 338	-200 721

6.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Ce poste, totalisant 1 890 795 DT, se détaille ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
DOT.AUX AMORT.IMMOB.INCORP	192 220	285 172	-92 952
DOT.AUX AMORT.IMMO.CORPORELLE	1 121 088	1 203 362	-82 274
DOT.RESORPTION CHARGES A REP.	94 897	102 744	-7 847
PROV.RISQ.CHARGE	66 689	0	66 689
DOT.PROV.DEPR.ST MATIERE	835 782	687 946	147 836
DOT.PROV.STOCK.PRODUITS FINIS	600 398	498 526	101 872
DOTAT. AU PROVISIONS/A A COUR.	63 952	20 944	43 008
PROVISION DEP CREANCES	159 383	140 495	18 888
DOT PROV AVANCE PERSONNEL	3 248	0	3 248
TOTAL DOTATIONS	3 137 656	2 939 189	198 468
REPR.PROV.RISQUE & CHARGE	0	-25 974	25 974
REPR.PROV.ST.M.1ERE	-687 946	- 671 265	-16 681
REPR/PROV.SOTCK PRODUITS FINIS	-498 526	- 327 726	-170 800
REPRISE/DEPREC. DES CREANCES	-55 051	-214 052	159 001
REPR.PROV.DEPR.A A COURANTS	-5 339	- 1 135	-4 204
TOTAL REPRISES	-1 246 861	-1 240 152	-6 710
TOTAL	1 890 795	1 699 036	191 758

6.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une diminution de (683 711) DT, en passant de 3 187 222 DT au 31 décembre 2008 à 2 503 511 DT au 31 décembre 2009. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31.12.2009	31.12.2008	VAR
Fournitures de bureaux	20 376	25 488	-5 112
Locations	79 809	131 385	-51 576
Charges leasing	12 143	53 537	-41 394
Entretiens et répartitions	160 201	176 191	-15 990
Charges assurance	84 039	87 919	-3 880
Etudes recherche documentat°et abonnement	29 039	29 851	-812
Personnel extérieur à l'entreprise	538 046	557 831	-19 785
Honoraires	339 118	388 840	-49 722
Commissions sur ventes	52 441	220 714	-168 273
Séminaires et formation	27 392	27 984	-592
Publicité, foires et relat° publics	184 687	188 209	-3 522
Transports	190 455	270 099	-79 644
Missions, déplacements, rest.et recpt°	376 636	336 577	40 059
Frais postaux et télécomunicat°	108 336	81 531	26 806

Commissions bancaires	115 432	116 213	-780
Pénalités	6 313	88 636	-82 323
Jetons de présences	600	36 000	-35 400
Impôts et taxes	199 932	370 217	-170 284
Charges liées à Mod. Compt.	-21 487		-21 487
TOTAL	2 503 511	3 187 222	-683 711

6.7- CHARGES FINANCIERES NETTES

Au 31 décembre 2009, le solde de ce compte a enregistré une diminution de (88 047) DT en passant de 1 172 547 DT à la clôture de l'exercice 2008 à 1 084 500 DT à la fin de cet exercice.

Cette variation s'explique comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VAR°
Intérêts financement de stock	91 195	140 485	-49 290
Intérêts préfinancement export	139 137	187 563	-48 426
Intérêts financement douane	19 584	29 423	-9 839
Intérêts sur découvert bancaire	47 307	100 002	-52 695
Intérêts sur escompte	129 427	139 784	-10 357
Intérêts sur autres crédits exp°.	43 545	83 075	-39 530
Intérêts leasing	12 412	11 945	467
Perte de change	26 629	71 798	-45 169
Intérêts sur CMT	235 193	211 234	23 959
Provision sur dépréc° Imm fin	322 688	197 238	125 450
Charges fin diverses	17 383	0	17 383
TOTAL	1 084 500	1 172 547	-88 047

6.8- PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers totalisant 398 950 DT et qui se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VAR°
Pdt net sur cession immo.fin	130 226	760 000	-629 774
Produit des participations	268 724	130 541	138 183
TOTAL	398 950	890 541	-491 591

6.9- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Au 31 décembre 2009, les autres gains ordinaires totalisent 25 778 DT et représentent principalement des plus value sur cession de matériel de transport.

6.10- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Au 31 décembre 2009, les autres pertes ordinaires totalisent 33 838 DT et représentent principalement des moins value sur cession de matériel de transport.

6.11- IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les sociétés dû au titre de l'an 2009 est arrêté à 17 845 DT.

NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2009, la trésorerie de la société « SIAME » s'est soldée pour 387 328 DT contre (984 938) DT au 31 décembre 2008 soit une variation de 1 372 266 DT, se ventilant ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2009	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7.1	4 452 217	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	7.2	1 684 938	
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	7.3	-4 764 889	
TOTAL		1 372 266	

7.1- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Les flux provenant des activités d'exploitation s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2009	31/12/2008
RESULTAT NET		-1 021 616	680 486
<i>Ajustements pour</i>			
Amortissements et provisions	7.1.1	2 213 482	1 896 275
<i>Variation des:</i>			
- stocks	2.1	197 560	340 802
- créances	2.2	4 838 299	-2 671 299
- autres actifs	7.1.2	1 193 386	1 144 301
- fournisseurs et autres dettes	7.1.3	-2 716 529	238 250
- Plus ou moins values de cession		-252 367	-746 121
TOTAL		4 452 217	882 694

7.1.1- AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS

Ce poste totalisant 2 034 592 DT, se détaille ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2009	
Dotations aux amortissements et provisions	3 483 343	
Reprise sur provisions	-1 269 861	
TOTAL	2 213 482	

7.1.2- AUTRES ACTIFS

Ce poste totalisant 1 193 386 DT se compose des variations des autres actifs courants entre l'exercice 2009 et l'exercice précédent ainsi que des ajustements provenant de la cession des immobilisations. Elles se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
Autres actifs courants (Valeurs Brutes)	2 822 116	4 276 891	-1 454 775
Placements et autres actifs financiers	505 908	244 520	261 389
TOTAL VARIATION	3 328 024	4 521 411	-1 193 386

7.1.3- FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

Ce poste totalisant (2 707 909) DT se compose des variations des fournisseurs et autres dettes

entre l'exercice 2009 et l'exercice précédent ainsi que des ajustements provenant de la cession des immobilisations et de la variation de la provision pour risques et charges courants. Elles se détaillent ainsi :

En DT			
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
Fourisseurs et comptes rattachés	3 220 831	4 604 416	-1 383 585
Autres passifs courants	1 702 169	3 035 113	-1 332 944
TOTAL VARIATION	4 923 000	7 639 528	-2 716 529

7.2- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT

Les flux provenant des activités d'investissement s'analysent comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Décaissement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp	-346 486	-987 344
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp	17 000	754 500
Encaissement /cession d'immob°. Financières	2 140 009	920 000
Décaissement /acquisit° d'immob°. Financières	-166 990	-1 291 865
Décaissement /acquisit° autres immob°.	41 404	-88 298
TOTAL	1 684 938	-693 007

7.3- FLUX PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux provenant des activités de financement s'analysent comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Variation des capitaux propres	41 604	-1 310
Enc/Remb crédits de gestion	-5 417 968	951 565
Dividendes et autres distributions	-8 643	-1 464 044
Variation des autres capitaux propres	-58 688	109 905
Encaissement Emprunt MT	1 500 000	116 043
Remboursement Emprunt MT	-821 194	-2 71 698
FLUX LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	-4 764 889	-675 582

NOTE -8- ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.1- ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements de la SIAME se détaillent comme suit :

8.1.1- NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur le fonds de commerce et le matériel importé au profit de L'ARAB BANKING CORPORATION-Tunis et ce en contrepartie d'un crédit de 850 000 €. Le solde de ce crédit au 31/12/2009 est nul. Ce nantissement est devenu sans objet.
- ✓ Nantissement de 30 000 Actions SITEL du 13/12/2000 au profit de la BIAT en contrepartie d'un crédit à long terme de 900 000 DT. Au 31/12/2009, le solde de ce crédit est nul.

- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK et ce en contrepartie d'un crédit de 2 000 000 DT. Au 31/12/2009, le solde de ce crédit est de 1 361 573 DT.
- ✓ Nantissement de premier rang sur deux machines d'injection au profit de la Banque de l'Habitat et ce en contrepartie d'un crédit de 310 000 DT, contracté le 24 mars 1999. Le solde de ce crédit est nul. Ce nantissement est devenu sans objet.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT et ce en contrepartie d'un crédit de 1 500 000 DT contracté le 8 mai 2009. Au 31/12/2009, le solde de ce crédit est de 1 388 889 DT.

8.1.2- CAUTIONS SOLIDAIRES

- ✓ La SIAME est garante de la société CONTACT au profit de l'AMEN BANK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt et ce en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 400 000 DT, autorisé par le conseil N° 104 du 09/06/2005.
- ✓ La SIAME est garante de la société CONTACT au profit de l'AMEN BANK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt et ce en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 200 000 DT, autorisé par le conseil N° 106 du 07/06/2006.
- ✓ La SIAME est garante de la société TOUTALU au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt et ce en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 520 000 DT et des crédits de gestion pour 300 000 DT, autorisé par le conseil N° 113 du 05/09/2007.

8.1.3- CONTRATS DE LEASING

L'encours du crédit bail s'élève à 24 650 DT à la clôture de l'exercice. Il se détaille comme suit :

- N° du contrat : 231070
Compagnie : ATL LEASING
Objet : Matériel de transport
Total loyers non échus au 31.12.09 : 18 572 DT
- N° du contrat : 179090
Compagnie : UBCI LEASING
Objet : Matériel de transport
Total loyers non échus au 31.12.2009 : 6 078 DT

8.1.4- CAUTIONS BANCAIRES

Le total des cautions bancaires au 31 décembre 2009 s'élève à 3 507 682 DT, ventilé par banque comme suit :

BANQUE	En DT			
	€	\$	TND	TOTAL
STB	62 267	213 256	173 200	572 336
AMEN BANK		48 600	1 297 000	1 361 021
BNA			74 365	74 365
BIAT			171 860	171 860
BH			1 292 100	1 292 100
ATTIJARI			36 000	36 000
TOTAL	62 267	261 856	3 044 525	3 507 682

8.1.5- AUTRES ENGAGEMENTS

Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2009 à 5 744 518 DT.

La société SIAME a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 1 809 623 DT. Elles se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	\$	€	MONTANT
LG ELECTRONIC	622 935		820 592
LS INDUSTRIAL	232 803		306 671
HEXING		249 631	473 924
GINAR TECHN	132 000		173 883
HAVELLS	26230		34 553
TOTAL	1 013 968	249 631	1 809 623

La société SIAME a signé un contrat de crédit à moyen terme avec la BH en date du 09/01/2004 pour un montant de 1 500 000 DT. En contrepartie, la société a souscrit une chaîne d'effets.

NOTE -9- NOTES SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société ELECTRICA
- La société TOUTALU
- La société CONTACT
- La société BAYA COMPANY
- La société SIAME INTERNATIONAL
- La société SHAMSY

Les informations objet de cette note sont :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009.
- Nature et volume des opérations réalisées courant l'exercice 2009.

9.1-EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES**9.2- NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2009**

	Situation au 31/12/2009				Situation au 31/12/2008			
	Client	CCA	Fournisseur	Total	Client	CCA	Fournisseur	Total
TOUTALU		751	-21	730	6	1491	-37	1460
CONTACT		30	1	31	39	141	0	180
ELECTRICA	952	7	-12	947	1362	2	0	1364
BAYA COMP	2 307			2 307	4052	0	0	4052
SIAME INTER	273			273				
SHAMSY	2 290	17		2 307				
	5 822	805	-32	6 595	5459	1634	-37	7056

9.2.1- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU*a- TOUTALU- Fournisseur*

La SIAME a choisi d'intégrer la fonderie des pièces en aluminium dans son processus de fabrication des accessoires de ligne. Pour se faire la SIAME a procédé à la création d'une filiale dénommée TOUTALU en 2007 pour être son fournisseur exclusif de pièces. Le volume des achats TTC réalisés en 2009 auprès de TOUTALU a totalisé 754 MD.

c- TOUTALU Compte courant-associé

Les principales opérations enregistrées en 2009 se rapportent à la facturation des frais de certification ISO de la société TOUTALU et supportés par la SIAME dans le cadre de la certification ISO de tout le groupe SIAME : 2 MD, la facturation des frais de carburant : 4MD, l'alimentation du compte courant associé : 100 MD, la facturation des intérêts sur compte courant associés : 14MD. La société a procédé courant 2009 au remboursement partiel du compte courant associés pour un montant de 860 MD.

9.2.2- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT*a- CONTACT- Fournisseur*

La SIAME a procédé, courant 2009, à l'achat d'interrupteurs domestiques (nouveau projet Sibex) pour un montant de 1,3MD

b- CONTACT- Compte courant associé

Les principales opérations enregistrées en 2009 se rapportent à la facturation des frais de certification ISO de la société CONTACT et supportés par la SIAME dans le cadre de la certification ISO de tout le groupe SIAME : 2 MD, aux frais de personnel : 4,7 MD et ainsi que des frais de réparation d'un outil : 10 MD

9.2.3- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA*a- ELECTRICA- Client*

La société ELECTRICA est la filiale de la SIAME chargée de la distribution des disjoncteurs et accessoires de branchement fabriqués par la SIAME, ainsi que la commercialisation du complément de la gamme Général Electric non intégrée par la SIAME. Il est à signaler que les conditions commerciales accordées à ELECTRICA sont similaires à celles accordées aux autres distributeurs de la SIAME. Le total des ventes TTC réalisées avec ELECTRICA en 2009 est de 713 MD.

b- ELECTRICA- Compte courant associé

L'opération qui a fait l'objet de facturation en décembre 2009 pour un montant de 2 MD représente les frais de certification ISO à la charge de la société ELECTRICA et payés par la SIAME dans le cadre de la certification ISO de tout le groupe SIAME. Ce compte a fait l'objet d'enregistrement des loyers facturés par la SIAME : 2,3 MD à la société ELECTRICA.

c- ELECTRICA- Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société ELECTRICA, courant 2009, ont totalisé 345 MD et se rapportent à des interrupteurs domestiques.

9.2.4- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE BAYA-COMPANY

La société BAYA COMPANY est le distributeur de la SIAME des appareils de conditionnement de l'air. Le volume des opérations réalisées avec cette société a totalisé 986 MD en 2009.

9.2.5- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SIAME INTERNATIONAL

Afin de consolider sa position sur le marché international de distribution et assurer une disponibilité d'une gamme complète en accessoires électriques, la SIAME a créé sa société filiale de commerce international dénommée « SIAME INTERNATIONAL ». Les ventes réalisées au profit de la société SIAME INTERNATIONAL en 2009 a totalisé 273 MD.

9.2.6- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SHAMSY

La société SHAMSY a été créée début 2009 ayant pour activité la commercialisation des chauffes eau solaires. Cette activité a été abandonnée en octobre 2009 suite à la cession du bloc de contrôle dans le capital de la SIAME. La SIAME a réalisé un ensemble d'opérations avec SHAMSY et qui se détaillent ainsi :

- Les ventes réalisées au profit de la société SHAMSY ont totalisé 2 667 MD en hors taxes détaillées ainsi :

- Articles solaires : 2 610 MD
- Articles TV : 20 MD
- Articles clim : 37 MD

Parmi ces ventes 2 431 MD ont été réalisés avec une marge de 5%, le reliquat soit 236 MD a été réalisé au prix coûtant.

- La SIAME a procédé au transfert du contrat de leasing se rapportant au financement du véhicule utilitaire « BERLINGO » et un camion « MERCEDES » au n° d'immatriculation respectifs 3277 TU 136 et 8059 TU 136 et ce au profit de la société « SHAMSY ». A cet effet, la SIAME a facturé à la société SHAMSY deux mois de loyer pour un montant de 5 MD.

-Suite à l'abandon de l'activité de montage des climatiseurs, la SIAME a cédé des équipements de montage ainsi que du matériel de bureau et de manutention et ce au prix total TTC de 222 MD.

-La SIAME a procédé à la facturation à la société « SHAMSY » des frais de location du bâtiment industriel sis à « Touta » et ce pour un montant total de 38 MD.

-La SIAME a facturé les charges du personnel détaché auprès de la société « SHAMSY » et ce pour un montant total de 17 MD.

9.3- DENOUEMENT DES SOLDES EN 2010

9.3.1- LA SOCIETE TOUTALU

a- TOUTALU- Fournisseur

La dette exigible par TOUTALU a été réglée à hauteur de 20MD courant 2010.

b- TOUTALU-Compte courant-associé

Le solde de ce compte sera réglé courant 2010.

9.3.2- LA SOCIETE CONTACT

a- CONTACT- Fournisseur

La dette due à la société CONTACT a été réglée courant le mois de mars 2010.

b- CONTACT- Compte courant associé

La créance due par CONTACT a été réglée à hauteur de 28 MD. Le reliquat soit 2MD sera réglé courant 2010.

9.3.3- LA SOCIETE ELECTRICA

a- ELECTRICA- Client

La société ELECTRICA a procédé au règlement de 206 MD courant 2010. Le solde restant qui est de 746 MD sera réglé au rythme des ventes à réaliser par ELECTRICA.

b- ELECTRICA- Fournisseur

La dette due à la société ELECTRICA a été réglée courant le mois de mars 2010.

c- ELECTRICA- Compte courant associé

Le solde de 6MD a été réglé partiellement courant 2010 pour 2 MD.

9.3.4- LA SOCIETE BAYA COMPANY

L'engagement avec la société BAYA-COMPANY a été réglé courant 2010.

9.3.5- LA SOCIETE SIAME INTERNATIONAL

L'engagement avec la société SIAME INTERNATIONAL a été réglé partiellement courant 2010 pour 100 MD.

9.3.6- LA SOCIETE SHAMSY

Le solde du compte client soit 2 290 MD a été réglé à hauteur de 2 234 MD courant 2010. Le compte courant associé sera réglé avant la fin de l'exercice 2010.